

# Saint-Hélen

## Commune. De l'argent de poche pour les jeunes aux prochaines vacances



*Sept jeunes Hélençais, âgés de 16 et 17 ans, ont participé à la réunion d'information sur le dispositif Argent de poche, organisée par Gwenaëlle Martin, conseillère déléguée en charge de la jeunesse. Elle était accompagnée de Pascal Boursicot, délégué chargé des travaux, et Martine Bugeaud, première adjointe.*

Sur la proposition de Gwenaëlle Martin, conseillère déléguée en charge de la jeunesse, le conseil municipal a récemment décidé de mettre en place le dispositif Argent de poche. Samedi, les jeunes de la commune nés en 1999 et 2000, étaient invités à une réunion d'information sur cette action qui permet de leur proposer des petits chantiers dans la commune, pendant les vacances scolaires.

« Les objectifs de ce dispositif sont de permettre à des jeunes du territoire de trouver un petit boulot et de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie. Ils rempliront des missions de trois heures sur une demi-

journée, indemnisées 15 € et encadrées par le personnel communal ou les élus. Elles auront pour cadre l'entretien des espaces verts, le désherbage, les travaux de peinture ou de nettoyage, etc. Un contrat de travail sera signé pour chacune des missions », a précisé la conseillère.

### **Dossier d'inscription**

Quarante missions ont été répertoriées. Elles débuteront aux vacances de printemps. Un dossier d'inscription, avec règlement, est à retirer à la mairie et à retourner, avant le 1<sup>er</sup> avril, avec autorisation parentale et attestation d'assurance RC, ainsi qu'une lettre de motivation.